

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



Nous remercions chaleureusement toutes les électrices et tous les électeurs pour leur confiance et leur mobilisation. Cet engagement nous honore et nous rappelle les responsabilités qui nous attendent. Nous adressons également nos remerciements aux élus sortants pour le travail accompli et pour la transmission engagée ces derniers jours. La nouvelle équipe municipale abordera ce mandat avec humilité, esprit d'équipe et sens du collectif, convaincue qu'une commune se construit ensemble : habitants, élus, agents, associations, acteurs économiques.

Chers habitant(e)s, votre implication sera notre plus grande force. Ensemble, construisons, partageons et faisons vivre des liens forts dans notre commune. C'est cette énergie et cette joie que nous voulons porter tout au long de ce mandat.

Je vous souhaite à toutes et à tous un beau mandat... et un très beau printemps sous le soleil retrouvé.

Jérôme AUBINEAU, Maire de Bournezeau, et l'équipe municipale

INFORMATIONS MUNICIPALES

Tri des déchets !

Nous constatons depuis plusieurs mois beaucoup de **dépôts sauvages aux points d'apports volontaires** 🗑️. Pour rappel, sur ces points, nous collectons uniquement le verre et les papiers dans les containers dédiés. Or, nous retrouvons régulièrement des sacs poubelles au pied des containers, **ce qui est strictement interdit** 🚫 **et passible d'une amende de 150 euros.**

N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous.

Mal trier coûte cher à la collectivité... mais surtout, cela fait perdre un temps précieux à nos agents techniques.

Chaque semaine, ils doivent consacrer une demi-journée entière à refaire le tri des déchets mal déposés.

Ce travail n'est pas seulement peu valorisant : c'est surtout du temps qui n'est plus disponible pour leurs missions essentielles : entretien des espaces publics, réparations, interventions urgentes, amélioration du cadre de vie...

🕒 Quelques secondes pour trier correctement permettent d'économiser plusieurs heures de travail à la commune.

Modification des horaires d'ouverture de la Mairie du 30 mars au 3 avril 2026

Du lundi 30 mars au vendredi 3 avril 2026 inclus, **la Mairie sera ouverte uniquement les matins**, de 9h00 à 12h00 et fermée les après-midis.

Toutefois, si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à contacter les services pour une prise de rendez-vous.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Conseil municipal du 21 mars 2026

. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 3 mars dernier a été adopté lors de la séance du 21 mars. Pour le consulter, [cliquez ici](#).

. La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 21 mars est également consultable sur le site de la Commune, [en cliquant ici](#).

Le festival Les Petits Détours

Le festival Les Petits Détours revient **du 10 au 12 avril 2026** pour sa 4ème édition. Une programmation variée autour de la rencontre. Rendez-vous culturel apprécié par les habitants du Pays de Chantonnay. 7 représentations de spectacle vivant dans 4 communes du territoire : Chantonnay, Saint-Martin-des-Noyers, Saint-Prouant et Sigournais.

 Programme et accès à la billetterie en ligne sur le site de la [Communauté de Communes du Pays de Chantonnay](#).

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Familles Rurales : animations ados

Retrouvez la plaquette des animations proposées par l'accueil de loisirs jeunes durant les vacances de printemps, [en cliquant ici](#).

Inscription possible **jusqu'au 29 mars**.

APEL école Saint André : conférence

L'association de l'APEL vous informe qu'une conférence animée par Agnès Dutheil, sur le thème « Comprendre et accompagner les émotions des enfants », se tiendra **le mercredi 1er avril à 19h30**, dans la salle du Mitan. Cette rencontre offrira un moment d'échange et de réflexion, accessible à l'ensemble des parents ainsi qu'à toute personne intéressée par le développement de l'enfant.

Gratuit et ouvert à tous. Inscription conseillée via [le site HelloAsso](#).

Les Amis de la bibliothèque : soirée jeux de société

L'association des Amis de la bibliothèque vous informe qu'une **soirée jeux de société aura lieu le jeudi 2 avril, à 20h**, pour les adultes (à partir de 16 ans). Dernière séance de la saison à ne pas manquer !

Des jeux vous seront proposés mais chacun peut aussi apporter les siens, pour partager, faire découvrir, ou redécouvrir, des jeux de cartes, de plateau, etc...

Venez nombreux !

Les festivités du gué de Trizay

L'Association des Festivités du Gué propose **différentes animations à l'Abbaye de Trizay à l'occasion du week-end de Pâques**.

Au programme :

Du 3 au 6 avril, de 11h à 18h : exposition de peintures, sculptures, mosaïques, etc.

Les 4 et 5 avril, à 17h : théâtre d'improvisation, lectures, contes...

Dimanche 5 avril, à 11h : chasse aux œufs (enfants jusqu'à 8 ans).

Entrée libre et gratuite. Bar et restauration sur place.

Visite guidée d'une heure sur réservation au 06.12.03.64.04, tarif 5 €

POUR RAPPEL

Démarchage à domicile : faux agents

Sycléa (Syndicat de collecte des déchets ménagers) souhaite alerter la population sur la présence d'individus se faisant passer pour des agents de la Collectivité sur le Pays de Chantonay.

! Soyez vigilants !

- . Ne les laissez pas entrer chez vous.
- . Ne leur communiquez aucune information personnelle.
- . Ne leur donnez aucune somme d'argent.

Nous vous rappelons que, pour toute intervention d'un technicien Sycléa (réparation ou changement d'un bac, livraison d'un composteur...), les usagers sont toujours prévenus à l'avance.

Lotissement communal "Le Haut Bois"

Nous vous rappelons qu'un lot est disponible à la réservation 🏠 dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune en cliquant ici ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda



01/04/2026

Conférence "comprendre et accompagner les émotions des enfants"

organisée par l'association de l'APEL



02/04/2026

Soirée jeux de société

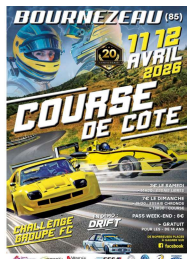
La bibliothèque de Bournezeau vous invite à une soirée jeux de société



03/04/2026

Exposition & chasse aux oeufs à Trizay

organisée par l'association Les Fêtes du gué de Trizay



11/04/2026 au 12/04/2026

Course de côte

organisée par l'association Bournezeau Sports Mécaniques

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau

2 place de la Mairie

85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Jeudi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)
- Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

!! Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.